

## **PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 décembre 2014**

Le jeudi 18 décembre 2014 à 20h30 , le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr SANSBERRO Thierry , Maire de SOURAIDE.

**PRÉSENTS** : BORDA MC - ECHEVERRIA D - ELICEIRY S - GARAT MM - GENIN P - ITHURRY AM - JORAJURIA M - LARRE JM - LARRECHEA O - MASSONDE M - OTONDO P - UHARRIZ JP - ZAMORA MT - ZAMORA P -

**ABSENTS ayant donné un pouvoir** :

**ABSENTS et EXCUSÉS** :

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : MASSONDE Marielle

**ORDRE DU JOUR** :

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
- 3 - Demandes de subventions DETR (Etat), réserve parlementaire, CNDS (Jeunesse et sport) pour construction école, cantine, aménagement abords école et réaménagement du fronton
- 4 - Emplois : modification du temps de travail de 2 adjoints techniques
- 5 - Désignation d'un représentant au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la CC Errobi
- 6 - Indemnité de conseil au comptable public
- 7 - Adhésion à la convention pour la prestation santé au travail auprès du centre de gestion 64
- 8 - Admissions en non valeur des impayés sur le budget communal et sur le budget eau et assainissement
- 9 - Proposition mise en location de la 3ème parcelle à Larraldia suite à désistement
- 10 - Budget communal : décision modificative
- 11 - Convention tripartite de fourniture d'eau en gros
- 12 - Lotissement Etxetoa - Financement branchement électrique 5 lots
- 13 - Questions diverses

### **1 - Désignation du secrétaire de séance**

Le conseil municipal désigne Marielle Massonde à l'unanimité des présents en qualité de secrétaire de séance.

### **2 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion**

MC Borda demande que les comptes rendus prochains soit moins synthétisés.

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

### **3 - Demandes de subventions DETR (Etat), réserve parlementaire, CNDS (Jeunesse et sport) pour construction école, cantine, aménagement abords école et réaménagement du fronton**

Les demandes de subvention pour le projet de l'école, de la cantine scolaire et le réaménagement du fronton vont être demandées. Le maire rappelle que cela ne sera pas facile.

MC Borda fait remarquer que ce projet d'école ne doit pas être pris comme une menace par les parents de l'école privée.

MT Zamora et M Jorajuria précisent que le sujet a été abordé lors de l'assemblée générale de l'OGEC à l'école privée et qu'elles ont répondu aux diverses questions afin d'apaiser leurs craintes (emplacement choisi, bruits durant les travaux) et que ce projet répondait à un besoin réel.

Voté à l'unanimité.

#### **4 - Emplois : modification du temps de travail de 2 adjoints techniques**

Suite à la mise en place des temps périscolaires, modification du temps de travail hebdomadaire moyen de 2 emplois communaux comme suit à compter du 01 janvier 2015:

1- poste d'adjoint technique principal de 2° classe : de 27h46mn à 31h hebdomadaires,

2- poste d'adjoint technique de 2° classe : de 13h20mn à 18h24mn (18,40h)

Voté à l'unanimité.

#### **5 - Désignation d'un représentant au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la CC Errobi**

Titulaire : T Sansberro

Suppléant : JP Uharriz

La communauté des communes dresse actuellement un état des lieux sur la petite enfance (crèche, centre de loisirs) pour établir les avantages et inconvénients d'un transfert de la commune à la communauté de communes Errobi.

Voté à l'unanimité.

#### **6 - Indemnité de conseil au comptable public**

534,46 € bruts sont versés au percepteur. Il a été décidé de maintenir cette indemnité car même si elle ne fait plus les budgets, elle reste néanmoins disponible pour nous donner des conseils et répondre à nos questions.

Voté à l'unanimité.

#### **7 - Adhésion à la convention pour la prestation santé au travail auprès du centre de gestion 64**

La commune adhère actuellement à la SIMETRA (60 € environ par agent)

La radiation prendra effet au 01 mai 2015 (préavis de 6 mois auprès de la Simetra)

Adhésion au centre de gestion 64 (coût 50 € par agent) à compter de la date effective de radiation par la Simetra.

Voté à l'unanimité.

#### **8 - Admissions en non valeur des impayés sur le budget communal et sur le budget eau et assainissement**

8042,16 € d'impayés sur le budget communal :cantine impayée et loyers de l'ancienne gérance du trinquet communal non récupérables,

480,95 € sur le budget Eau et Assainissement.

Voté à l'unanimité.

#### **9 - Proposition mise en location de la 3ème parcelle à Larraldia suite à désistement**

Lors de la délibération du conseil du jeudi 27 mai 2014, 3 candidats qui avait répondu à l'appel à candidatures de la commune ont été retenus

- Aguerre Frédéric

- Larrechea Olivier

- Massonde Éric

Massonde Éric s'étant désisté, la parcelle concernée est proposée à Maider Ostiz qui est la suivante sur la liste d'attente.

MC Borda demande s'il n'y avait pas un candidat plus proche que Maider Ostiz.

Le Maire répond par la négative parmi ceux qui avaient déposé leur candidature dans les délais.

La commune récupère l'usage des terrains à compter du 01 janvier 2015 et procédera à la conclusion des baux à ferme.

Voté à l'unanimité.

#### **10 - Budget communal : décision modificative**

Une décision modificative sur le budget communal s'avère nécessaire pour les opérations suivantes non prévues au budget primitif :

- Vente terrain Garat Etienne 17 000 €
- Ajustement montant admissions en non valeur

Section de fonctionnement		Dépenses		Recettes	
Article	Désignation	Baisse des crédits	Hausse des crédits	Baisse des crédits	Hausse des crédits
6541	Pertes sur créances irrécouvrables		100		
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	100			
<b>Total</b>		100	100		

Section de Investissement		Dépenses		Recettes	
Article	Désignation	Baisse des crédits	Hausse des crédits	Baisse des crédits	Hausse des crédits
024	Produit des cessions d'immobilisations				17 000
2313	Travaux bâtiments divers		16 600		
165	Dépôts et cautionnements reçus		400		
<b>Total</b>		0	17 000	0	17 000

Voté à l'unanimité.

### **11 - Convention tripartite de fourniture d'eau en gros**

Point reconduit à un prochain conseil suite à une demande d'information complémentaire.

### **12 - Lotissement Etxetoa - Financement branchement électrique 5 lots**

Les coffrets électriques et téléphoniques seront installés pour permettre de terminer les revêtements des trottoirs en enrobé pour un coût de 9269.97 € pour les 3 lots du futur lotissement Etxetoa.

Une subvention du syndicat départemental des énergies des Pyrénées-Atlantiques de 2855.65 € nous est octroyée, le solde restant à la charge de la commune sera financé sur fonds libres.

P. Genin et AM Ithurry rappellent qu'il faut garder une certaine surface de terrain pour la maison de retraite afin de pouvoir agrandir si besoin.

Vote : Pour :14 - Abstention : 1(P Genin)

### **13 - Questions diverses**

Un contrat d'accompagnement vers l'emploi (20 h semaine) arrive à son terme le 30 décembre 2014. (Secrétariat mairie)

Il est proposé de conclure un contrat à durée déterminée de 3 mois afin d'étudier les besoins à ce poste.

Voté à l'unanimité.

### **Location maison Larraldi :**

P Zamora est invité à se retirer afin que le conseil municipal délibère valablement.

3 candidats ont répondu à l'appel de la municipalité.

Un ne répondant pas aux critères les autres ont été reçus par le maire

Il a été constaté que des travaux sont à envisager dans le logement (fissuration sol, salle de bain à rafraîchir). De ce fait, le montant du loyer fixé à 800 € est revu à la baisse à 650 € en l'état.

Il sera proposé à Mr Malot Emmanuel et Mme Zamora Karine à ce montant.

Vote : Pour 14.

Mr Zamora Patxi est invité à réintégrer l'assemblée.

**Terrains à bâtir à Etxetoa :**

2 terrains seront viabilisés sans équipements communs et ne seront plus compris dans le lotissement 5. Il sera donc procédé à une déclaration préalable de division et la demande d'un certificat d'urbanisme pour 2 lots à bâtir. Ces terrains seront encaissés sur le budget communal et les prix déjà fixés des parcelles restent inchangés.

**Maison Errecartia**

Réparation d'un avant-toit à prévoir.

Le maire précise qu'il va falloir se pencher sur ce dossier car la maison se dégrade. Les employés communaux seront chargés de sécuriser les abords de la maison.

**Goûter des aînés** : le mardi 06 janvier 2015 chez Battite Bidegain dans sa nouvelle salle.

**Présentation des vœux** : le samedi 10 janvier 2015 à 19h00.

**Demande de location de la salle polyvalente** :

MC Borda fait savoir qu'une association extérieure au village, le collège Xalbador, souhaiterait réserver la salle polyvalente.

M Massonde indique qu'elle a, elle même, reçu d'autres demandes et que cette question sera évoquée lors de la prochaine commission « Associations et Jeunesse ».

**N° internes de délibération prises dans cette séance** : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 -

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Ont signé les Membres du Conseil Municipal.

Le Maire,

Le secrétaire de séance  
MASSONDE Marielle

Les membres présents du Conseil Municipal

BORDA MC -	ECHEVERRIA D -	ELICEIRY S -	GARAT MM -	GENIN P -
ITHURRY AM -	JORAJURIA M -	LARRE JM -	LARRECHEA O -	MASSONDE M -
OTONDO P -	UHARRIZ JP -	ZAMORA MT -	ZAMORA P -	